

## Les langues officielles dans l'enseignement

Plan d'action 2005-2006 à 2008-2009

Entente Canada—Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle

## PRÉAMBULE

Ce document présente deux plans d'action, celui des Programmes réguliers et celui des Stratégies additionnelles. Chacun des deux plans d'action est divisé par objectif linguistique, soit français langue seconde et français langue première. Le *Plan d'action - Programmes réguliers* comprend des mesures qui s'appliquent aux programmes déjà en place offerts aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador dans les domaines de l'enseignement en français langue première et de l'enseignement du français langue seconde. Ces fonds représentent le soutien financier continu octroyé par le gouvernement du Canada pour aider à défrayer les coûts supplémentaires encourus par Terre-Neuve-et-Labrador dans les secteurs suivants : structure et appui à l'enseignement, développement des programmes, formation des enseignants et appui aux élèves et aux étudiants. Le nouveau *Plan d'action - Stratégies additionnelles* présente les objectifs établis par la province dans le contexte du *Plan d'action du Canada pour les langues officielles*, tel que présenté en Annexe 3 de la présente entente. Les Stratégies additionnelles visent à augmenter le nombre de jeunes dans la province capables de s'exprimer dans les deux langues officielles, ainsi que le taux de participation aux programmes de français langue première.

### Français langue seconde

L'éducation est de compétence provinciale. Terre-Neuve-et-Labrador a donc la responsabilité d'offrir des programmes et des services d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. En ce qui concerne l'enseignement du français langue seconde, la province offre les programmes agréés suivants : le français de base de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, l'immersion française précoce de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, l'immersion française tardive de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et le français de base intensif en 6<sup>e</sup> année. L'enseignement du français langue seconde est obligatoire de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année.

Le tableau ci-dessous présente les inscriptions dans les programmes de français langue seconde de la province au cours des cinq dernières années, ainsi que le nombre total d'inscriptions dans la province de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour la même période.

Programmes	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06
Français de base	45 028	42 730	42 334	40 950	39 468
Français de base intensif	96	732	1 018	967	991
Immersion française	5 395	5 690	6 068	6 477	6 823
<b>Inscriptions totales dans les programmes de français langue seconde</b>	<b>50 519</b>	<b>49 152</b>	<b>49 420</b>	<b>48 394</b>	<b>47 282</b>
Inscriptions totales dans la province	85 784	83 115	80 399	78 330	75 647

On constate une baisse des inscriptions dans les programmes de français langue seconde au cours des dernières années, baisse attribuable en grande partie à la diminution de la population scolaire en général. Cependant, le taux de participation aux programmes de français langue seconde a augmenté légèrement au cours des cinq dernières années, passant de 59 pour cent à 62,5 pour cent. Le ministère de l'Éducation estime que ce taux devrait augmenter à 65 pour cent en 2008-2009.

Le *Plan d'action - Programmes réguliers*, français langue seconde présente les stratégies de la province pour permettre aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador d'apprendre le français comme langue seconde et de profiter de possibilités d'enrichissement culturel. Le *Plan d'action - Stratégies additionnelles* définit les mesures pour améliorer les programmes déjà offerts et pour établir de nouveaux programmes qui viennent compléter les programmes existants et les mesures présentées dans le *Plan d'action - Programmes réguliers*. Ensemble, les Programmes réguliers et les Stratégies additionnelles visent à enrichir l'enseignement du français langue seconde à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'à augmenter les taux de participation et la qualité des programmes offerts.

Le ministère de l'Éducation s'est fondé sur diverses sources pour élaborer ses plans d'action. Les plans d'action déjà établis en matière de langues officielles et les rapports d'activités produits conformément aux dispositions de l'entente bilatérale fédérale-provinciale ont servi à l'établissement du cadre de travail pour la démarche. La position du gouvernement du Canada, expliquée dans le *Plan d'action du Canada pour les langues officielles*, est venue également alimenter la base d'information. Le ministère de l'Éducation a consulté les intervenants en enseignement du français langue seconde afin de recueillir leurs commentaires, notamment les conseils scolaires, les enseignants et les parents. Ces consultations ont permis de cerner les enjeux pertinents dans ce domaine et de recueillir des suggestions à intégrer dans le plan d'action.

On a tenu compte, dans l'élaboration de ces plans d'action, des particularités suivantes de la situation de Terre-Neuve-et-Labrador :

- ▶ taux de natalité très bas;
- ▶ exode des familles ayant des enfants d'âge scolaire;
- ▶ petite population dispersée dans toute la province;
- ▶ nécessité d'avoir un plus grand nombre d'enseignants de français pour appuyer les programmes de français langue seconde en expansion.

Dans ce contexte, les plans d'action accordent donc la priorité aux aspects suivants : la promotion de l'enseignement du français langue seconde, le recrutement des enseignants de français langue seconde, la revitalisation des programmes d'immersion française et de français de base, et un soutien accru aux possibilités offertes en français langue seconde aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Le ministère de l'Éducation recueille chaque année de l'information, statistique et qualitative, sur le rendement du système d'éducation. L'information statistique est publiée annuellement dans le rapport *Education Statistics - Elementary - Secondary*. Le contenu de ce rapport fournira les données pour l'analyse des résultats prévus.

Outre la collecte de données statistiques, le ministère de l'Éducation soumet les élèves de la province à divers tests et examens. Les rapports d'évaluation établis d'après les résultats des élèves sont un élément clé de la communication du Ministère avec les parents et avec le public au sujet de la qualité de l'instruction dans la province. Au nombre de ces indicateurs de la qualité figurent les tests critériés administrés aux élèves des 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, ainsi que les examens publics administrés aux élèves inscrits dans des cours sélectionnés au secondaire. Le ministère de l'Éducation administre des examens publics chaque année aux élèves des programmes de français de base et d'immersion française. Ces examens sont élaborés et validés par des comités formés d'enseignants et administrés dans toute la province. Ils attestent des niveaux de rendement dans divers secteurs du programme d'études.

### **Français langue première**

En ce qui concerne l'enseignement en français pour la minorité francophone, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* donne aux francophones le droit de gérer les services d'enseignement en français qui sont offerts à leurs enfants à partir des fonds publics. À Terre-Neuve-et-Labrador, la *Schools Act, 1997* donne effet à ce droit en permettant l'établissement du Conseil scolaire francophone provincial et en lui donnant la responsabilité de gérer les écoles de français langue première.

Depuis 1997, le Conseil scolaire francophone provincial, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, administre cinq programmes de français langue première dans la province, soit à Happy Valley-Goose Bay, à Labrador City, à Cap St. Georges, à La Grand'Terre et à St. John's. Le tableau ci-dessous donne les inscriptions dans ces écoles au cours des cinq dernières années.

ÉCOLES	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06
École des Grands-Vents, St. John's	52	49	44	35	46
Centre éducatif I-Envol, Labrador City	26	23	19	24	22
École française de Goose Bay	19				
École Boréale, Happy Valley-Goose Bay		31	24	10	18
École Notre-Dame-du-Cap, Cap St-George	49	46	49	50	48
Centre scolaire et communautaire Ste-Anne, La Grand'Terre	84	78	77	74	70
<b>Total</b>	<b>230</b>	<b>227</b>	<b>213</b>	<b>193</b>	<b>204</b>

On constate une baisse importante des inscriptions dans les programmes de français langue première au cours des dernières années, malgré une augmentation d'environ 5 pour cent en 2005-2006 par rapport à 2004-2005, essentiellement à l'école française de St. John's. Cette baisse des inscriptions est attribuable en grande partie à la diminution du taux de natalité dans la province. Le ministère de l'Éducation prévoit une augmentation de 10 pour cent des inscriptions d'ici 2008-2009. Le nombre d'élèves inscrits devrait alors passer à 224, ce qui contribuera à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement du Canada.

Le *Plan d'action - Programmes réguliers*, français langue première présente les stratégies de la province pour continuer à appuyer le système d'éducation pour francophones et à permettre aux ayants droits de bénéficier des programmes d'enseignement en français langue première. Le *Plan d'action - Stratégies additionnelles* définit les mesures pour améliorer les programmes offerts et pour établir de nouveaux programmes qui viennent compléter les programmes existants et les mesures exposées dans le *Plan d'action - Programmes réguliers*. Ensemble, ces deux plans visent à enrichir l'enseignement du français langue première à Terre-Neuve-et-Labrador, à améliorer la qualité générale du système d'éducation et à augmenter les taux de participation.

Le ministère de l'Éducation s'est fondé sur diverses sources pour élaborer ses plans d'action. Les plans d'action déjà établis en matière de langues officielles et les rapports d'activités produits conformément aux dispositions de l'entente bilatérale fédérale-provinciale ont servi à l'établissement du cadre de travail pour la démarche. La position du gouvernement du Canada, expliquée dans le *Plan d'action du Canada pour les langues officielles*, est venue également alimenter la base d'information. Le ministère de l'Éducation a consulté des représentants de la minorité linguistique, notamment les conseils scolaires, les enseignants et les parents, afin de recueillir leurs commentaires sur les besoins actuels et émergents dans ce domaine. Les représentants du ministère de l'Éducation se sont également entretenus régulièrement avec le personnel du Conseil scolaire francophone provincial afin de confirmer les priorités et d'élaborer des stratégies,. Les questions soulevées par le Conseil scolaire ont été prises en compte dans l'élaboration des stratégies du plan d'action provincial.

On a aussi tenu compte, dans l'élaboration de ces plans d'action, des particularités suivantes de la situation de la population dont le français est la langue première à Terre-Neuve-et-Labrador :

- ▶ taux de natalité très bas;
- ▶ exode des familles ayant des enfants en âge scolaire;
- ▶ petite population dispersée dans toute la province;
- ▶ tendance chez les ayants droits à préférer des écoles de la langue de la majorité.

Dans ce contexte, les plans d'action accordent donc la priorité aux aspects suivants : l'amélioration des programmes scolaires existants, la promotion de l'enseignement du français langue première, le recrutement et la rétention des élèves, le recrutement et le maintien en poste des enseignants, un meilleur accès à l'éducation grâce à des programmes et à des cours offerts sur le Web, l'éducation de la petite enfance, et les programmes culturels dans les écoles et les communautés.

Le ministère de l'Éducation recueille chaque année de l'information, statistique et qualitative, sur le rendement du système d'éducation. L'information statistique est publiée annuellement dans le rapport *Education Statistics - Elementary - Secondary*. Le contenu de ce rapport fournira les données pour l'analyse des résultats prévus.

Outre la collecte de données statistiques, le ministère de l'Éducation soumet les élèves de la province à divers tests et examens. Les rapports d'évaluation établis d'après les résultats des élèves sont un élément clé de la communication du Ministère avec les parents et avec le public au sujet de la qualité de l'instruction dans la province. Au nombre de ces indicateurs de la qualité figurent les tests critériés administrés aux élèves des 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, ainsi que les examens publics administrés aux élèves inscrits dans des cours sélectionnés au secondaire. Ces examens sont élaborés et validés par des comités formés d'enseignants et administrés dans toute la province. Ils attestent des niveaux de rendement dans divers secteurs du programme d'études.

**Plan d'action pour les langues officielles dans l'enseignement, Programmes réguliers  
Terre-Neuve-et-Labrador**

Objectif : Offrir aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador l'occasion d'apprendre le français comme langue seconde et d'approfondir leurs connaissances de la réalité culturelle de la communauté francophone.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Structure et appui à l'enseignement</b>						
1. Appui financier aux conseils scolaires pour la mise en œuvre et le maintien des programmes de français langue seconde (FLS).	\$ Les conseils scolaires continuent d'offrir les programmes de FLS déjà en place, tout en élargissant et en mettant en œuvre de nouveaux programmes, au besoin.	\$ Nombre d'élèves inscrits aux cours de français de base et aux programmes d'immersion française.	F 295 000 P 99 000	F 295 000 P 99 000	F 295 000 P 99 000	F 295 000 P 99 000
2. Conception et mise en place d'un programme FLS dans Internet.	\$ Les élèves ont un meilleur accès aux cours de français, grâce à la technologie de l'enseignement à distance.	\$ Nombre d'élèves inscrits aux cours d'enseignement à distance.	F 5 000 P 1 700	F 5 000 P 1 700	F 5 000 P 1 700	F 5 000 P 1 700
3. Administration des programmes et élaboration de politiques relatives au français langue seconde.	\$ Leadership, promotion et gestion des programmes et activités à l'appui de l'enseignement du FLS.	\$ Nombre de participants aux programmes de français langue seconde.	F 163 000 P 54 500	F 163 000 P 54 500	F 163 000 P 54 500	F 163 000 P 54 500
4. Appui financier aux écoles pour les excursions et les échanges culturels.	\$ Les élèves de 7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année participent aux excursions et échanges culturels dans des milieux francophones.	\$ Rapports descriptifs soumis par les participants. \$ Nombre d'écoles participantes.	F 185 100 P 62 000	F 185 100 P 62 000	F 185 100 P 62 000	F 185 100 P 62 000
<b>Total – Structure et appui à l'enseignement</b>			<b>F 648 100 P 217 200</b>	<b>F 648 100 P 217 200</b>	<b>F 648 100 P 217 200</b>	<b>F 648 100 P 217 200</b>

Objectif : Offrir aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador l'occasion d'apprendre le français comme langue seconde et d'approfondir leurs connaissances de la réalité culturelle de la communauté francophone.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Développement des programmes</b>						
1. Nouveaux programmes et matériel didactique en français de base.	\$ Mise en place de nouveaux programmes et matériel didactique en français de base.	\$ Nombre de nouveaux programmes autorisés.	F 128 000 P 43 000	F 128 000 P 43 000	F 128 000 P 43 000	F 128 000 P 43 000
2. Nouveaux programmes et matériel didactique en immersion française.	\$ Mise en place de nouveaux programmes et matériel didactique en immersion française.	\$ Nombre de nouveaux programmes autorisés.	F 313 000 P 105 000	F 313 000 P 105 000	F 313 000 P 105 000	F 313 000 P 105 000
3. Nouveaux programmes d'immersion française et de français de base intensif.	\$ Un plus grand nombre d'élèves ont accès aux programmes d'immersion française et de français de base intensif.	\$ Taux d'inscription aux programmes d'immersion française et de français de base intensif à l'échelle provinciale.	F 361 000 P 120 000	F 361 000 P 120 000	F 361 000 P 120 000	F 361 000 P 120 000
4. Activités à l'appui de l'étude du FLS.	\$ Incitatifs pour que les élèves apprennent le FLS, dont des écoles d'été pour les écoles offrant l'immersion tardive.	\$ Taux d'inscription aux cours de FLS.	F 61 500 P 20 500	F 61 500 P 20 500	F 61 500 P 20 500	F 61 500 P 20 500
5. Participation à des projets de FLS en collaboration avec d'autres provinces.	\$ Disponibilité d'un plus grand nombre et de meilleurs programmes de FLS, de ressources pédagogiques et d'occasions de perfectionnement professionnel.	\$ Nombre de nouveaux documents d'appui, de ressources pédagogiques et d'occasions de perfectionnement professionnel liés aux programmes de FLS au Canada atlantique.	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500
6. Projets et activités entrepris par les conseils scolaires et d'autres organismes afin de promouvoir et de mettre en valeur le FLS.	\$ Promotion de l'étude du FLS. \$ Accès à l'étude du FLS pour les adultes.	\$ Rapports descriptifs des projets ou initiatives, y compris l'évaluation des participants.	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500
<b>Total – Développement des programmes</b>			<b>F 883 500</b> <b>P 295 500</b>	<b>F 883 500</b> <b>P 295 500</b>	<b>F 883 500</b> <b>P 295 500</b>	<b>F 883 500</b> <b>P 295 500</b>

Objectif : Offrir aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador l'occasion d'apprendre le français comme langue seconde et d'approfondir leurs connaissances de la réalité culturelle de la communauté francophone.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Formation des enseignants</b>						
1. Appui financier pour encourager la participation des enseignants à l'étude du FLS.	\$ Les bourses d'étude encouragent la participation aux cours de français ou de pédagogie.	\$ Nombre de demandes de participation aux programmes de bourses pour enseignants.	F 30 000 P 0	F 30 000 P 0	F 30 000 P 0	F 30 000 P 0
2. Activités de perfectionnement professionnel pour les enseignants de FLS.	\$ Accès aux stages d'été, à des cours de perfectionnement, et aux autres initiatives de perfectionnement professionnel.	\$ Nombre d'enseignants participant aux stages d'été et aux autres initiatives de perfectionnement professionnel.	F 120 000 P 40 000	F 120 000 P 40 000	F 120 000 P 40 000	F 120 000 P 40 000
<b>Total – Formation des enseignants</b>			<b>F 150 000 P 40 000</b>	<b>F 150 000 P 40 000</b>	<b>F 150 000 P 40 000</b>	<b>F 150 000 P 40 000</b>

Objectif : Offrir aux résidents de Terre-Neuve-et-Labrador l'occasion d'apprendre le français comme langue seconde et d'approfondir leurs connaissances de la réalité culturelle de la communauté francophone.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Appui aux élèves et aux étudiants</b>						
1. Aide financière pour l'étude du français langue seconde au Canada francophone au niveau postsecondaire.	\$ Bourses d'études pour les étudiants de FLS au niveau postsecondaire afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans un établissement de langue française.	\$ Niveau d'intérêt à l'égard du programme de bourses d'études pour étudiants. \$ Nombre de participants.	F 95 200 P 0	F 95 200 P 0	F 95 200 P 0	F 95 200 P 0
2. Aide financière pour la participation des élèves du secondaire aux cours d'été au Canada français.	\$ Bourses pour les élèves du secondaire participant à des cours d'été de FLS.	\$ Niveau d'intérêt à l'égard du Programme de bourses pour élèves du niveau II et du programme <i>Explore</i> . \$ Nombre de participants.	F 80 000 P 0	F 80 000 P 0	F 80 000 P 0	F 80 000 P 0
3. Aide financière pour les étudiants qui participent au Programme Frecker à Saint-Pierre.	\$ Bourse de groupe offerte au nom des étudiants de FLS à l'Université Memorial.	\$ Nombre d'étudiants de l'Université Memorial participant au programme d'un semestre à Saint-Pierre.	F 50 000 P 0	F 50 000 P 0	F 50 000 P 0	F 50 000 P 0
<b>Total – Appui aux élèves et aux étudiants</b>			<b>F 225 200 P 0</b>	<b>F 225 200 P 0</b>	<b>F 225 200 P 0</b>	<b>F 225 200 P 0</b>

### Plan d'action pour les langues officielles dans l'enseignement, Programmes réguliers

## Terre-Neuve-et-Labrador

Objectif : Offrir aux membres de la minorité francophone de Terre-Neuve-et-Labrador la possibilité d'étudier en français et d'approfondir leurs connaissances sur leur propre culture.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Structure et appui à l'enseignement</b>						
1. Appui financier au Conseil scolaire francophone provincial (CSFP).	\$ Gestion des écoles francophones et transport des élèves.	\$ Nombre d'écoles dans le système scolaire francophone. \$ Nombre d'élèves dans les programmes de FLP.	F 0 P 575 000	F 0 P 575 000	F 0 P 575 000	F 0 P 575 000
2. Attribution d'unités d'enseignement au CSFP.	\$ Le CSFP offre des programmes d'enseignement à tous les élèves inscrits dans ses écoles.	\$ Accès au programme d'enseignement M-12 pour les élèves de français langue première.	F 0 P 600 000	F 0 P 600 000	F 0 P 600 000	F 0 P 600 000
3. Administration des programmes et élaboration des politiques de FLP, ainsi que publication de programmes d'études, de documents d'appui et de rapports en français.	\$ Leadership, promotion et gestion des programmes et activités à l'appui de l'enseignement du FLP. \$ Les documents produits par le ministère de l'Éducation qui sont pertinents au programme de FLP sont disponibles en français.	\$ Disponibilité de programmes et d'activités à l'appui de l'enseignement du FLP. \$ Disponibilité en français des documents qui sont pertinents au programme de FLP.	F 178 300 P 60 000	F 178 300 P 60 000	F 178 300 P 60 000	F 178 300 P 60 000
<b>Total – Structure et appui à l'enseignement</b>			<b>F 178 300 P 1 235 000</b>	<b>F 178 300 P 1 235 000</b>	<b>F 178 300 P 1 235 000</b>	<b>F 178 300 P 1 235 000</b>

Objectif : Offrir aux membres de la minorité francophone de Terre-Neuve-et-Labrador la possibilité d'étudier en français et d'approfondir leurs connaissances sur leur propre culture.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Développement des programmes</b>						
1. Élaboration de programmes de français langue première.	\$ Mise en œuvre de nouveaux programmes de français langue première.	\$ Nombre de nouveaux programmes autorisés.	F 243 400 P 82 000	F 243 400 P 82 000	F 243 400 P 82 000	F 243 400 P 82 000
2. Participation à des projets en collaboration avec d'autres provinces pour appuyer l'enseignement du FLP.	\$ Accès à un plus grand nombre et à de meilleurs programmes, ressources pédagogiques et occasions de perfectionnement professionnel élaborés spécifiquement pour des francophones en situation minoritaire. \$ Disponibilité des ressources appropriées pour les écoles de langue française à des prix comparables à ceux des ressources des écoles de langue anglaise.	\$ Nombre de nouveaux documents et de ressources pédagogiques pour les programmes de FLP au Canada atlantique.	F 22 000 P 7 500	F 22 000 P 7 500	F 22 000 P 7 500	F 22 000 P 7 500
3. Promotion de l'enseignement du FLP.	\$ Initiatives ou activités entreprises par le conseil scolaire et d'autres organismes afin de promouvoir l'enseignement en FLP et de compléter le programme d'études de FLP.	\$ Rapports descriptifs des projets et initiatives. \$ Nombre de participants à des programmes et activités spécifiques.	F 12 000 P 4 000	F 12 000 P 4 000	F 12 000 P 4 000	F 12 000 P 4 000
4. Appui financier pour les programmes d'alphabétisation pour adultes.	\$ Cours offerts aux adultes francophones.	\$ Nombre de participants.	F 20 000 P 7 000	F 20 000 P 7 000	F 20 000 P 7 000	F 20 000 P 7 000
<b>Total – Développement des programmes</b>			<b>F 297 400 P 100 500</b>	<b>F 297 400 P 100 500</b>	<b>F 297 400 P 100 500</b>	<b>F 297 400 P 100 500</b>

Objectif : Offrir aux membres de la minorité francophone de Terre-Neuve-et-Labrador la possibilité d'étudier en français et d'approfondir leurs connaissances sur leur propre culture.

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Formation des enseignants</b>						
1. Aide financière afin d'encourager les enseignants à poursuivre leurs études, principalement dans des établissements postsecondaires.	\$ Les bourses offrent la possibilité de participer à des cours pertinents pour l'enseignement du français langue de la minorité.	\$ Nombre d'enseignants de langue de la minorité qui reçoivent des bourses.	F 2 500 P 0	F 2 500 P 0	F 2 500 P 0	F 2 500 P 0
2. Activités de perfectionnement professionnel pour les enseignants de langue de la minorité.	\$ Accès à de la formation sur place ainsi qu'à d'autres initiatives de perfectionnement professionnel.	\$ Nombre d'enseignants participant à de la formation sur place et à d'autres initiatives de perfectionnement professionnel.	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500	F 10 000 P 3 500
<b>Total – Formation des enseignants</b>			<b>F 12 500 P 3 500</b>	<b>F 12 500 P 3 500</b>	<b>F 12 500 P 3 500</b>	<b>F 12 500 P 3 500</b>

Stratégies	Résultats	Indicateurs de rendement	Investissement prévu			
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Appui aux élèves et aux étudiants</b>						
1. Aide financière aux étudiants francophones pour les encourager à poursuivre leurs études postsecondaires en français.	\$ Bourses pour les étudiants francophones du postsecondaire pour leur permettre d'étudier dans un établissement de langue française.	\$ Nombre de participants au Programme de bourses pour francophones.	F 40 000 P 0	F 40 000 P 0	F 40 000 P 0	F 40 000 P 0
<b>Total – Appui aux élèves et aux étudiants</b>			<b>F 40 000 P 0</b>	<b>F 40 000 P 0</b>	<b>F 40 000 P 0</b>	<b>F 40 000 P 0</b>